

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

ATTIJARI BANK

Siège social :95, Avenue de la Liberté 1002 –Tunis-

Attijari Bank publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au **31 décembre 2006**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes FMBZ KPMG TUNISIE (Moncef Boussanouga Zammouri) et AMC Ernst & Young (Nouredine Hajji).

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2006 (UNITE : en milliers de Dinars)

	Notes	<u>31/12/2006</u>	<u>31/12/2005</u>
ACTIF			
AC 1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	128 970	39 470
AC 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	110 573	162 221
AC 3 - Créances sur la clientèle	3	1 514 601	1 784 099
AC 4 - Portefeuille titres commercial	4	227 926	149 006
AC 5 - Portefeuille d'investissement	5	51 013	60 042 (*)
AC 6 - Valeurs immobilisées	6	28 273	28 942
AC 7 - Autres actifs	7	108 524	96 706 (*)
TOTAL ACTIF		2 169 880	2 320 486
PASSIF			
PA 1 - Banque Centrale et CCP	8	36 016	0
PA 2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	80 704	228 947
PA 3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	10	1 730 657	1 716 474
PA 4 - Emprunts et ressources spéciales	11	128 909	140 594
PA 5 - Autres passifs	12	93 629	87 900
TOTAL PASSIF		2 069 915	2 173 915
CAPITAUX PROPRES			
CP 1 - Capital		150 000	100 000
CP 2 - Réserves		46 850	47 038
CP 4 - Autres capitaux propres		83 646	3 646
CP 5 - Résultats reportés		- 4 113	1
CP 6 - Résultat de l'exercice		- 176 418	-4 114
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13	99 965	146 571
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		2 169 880	2 320 486

(*) Données retraitées pour le besoin de la comparabilité (voir notes 5 et 7).

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2006 (UNITE : en milliers de Dinars)

	Notes	<u>31/12/2006</u>	<u>31/12/2005</u>
PASSIFS EVENTUELS			
HB 1 - Cautions, avals et autres garanties données		301 671	437 625
HB 2 - Crédits documentaires		114 715	142 075
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	14	416 386	579 700
ENGAGEMENTS DONNES			
HB 4 - Engagements de financement donnés		72	72
HB 5 - Engagements sur titres		686	1 166
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	15	758	1 238
ENGAGEMENTS RECUS			
HB 7 - Garanties reçues		177 908	187 968
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	16	177 908	187 968

ETAT DE RESULTAT
PERIODE DU 01 JANVIER 2006 AU 31 DECEMBRE 2006
 (UNITE : en milliers de Dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2006</u>	<u>31/12/2005</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
PR 1 - Intérêts et revenus assimilés	17	119 915	115 626
PR 2 - Commissions (en produits)	18	27 260	24 689
PR3 - Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières (*)	19	7 102	7 505
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement		622	119
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		154 899	147 939
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
CH 1 - Intérêts encourus et charges assimilées	20	-73 418	-71 061
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		-73 418	-71 061
PRODUIT NET BANCAIRE		81 481	76 878
PR5 \ CH4 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	21	-191 392	-27 899
PR6 \ CH5 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs Sur portefeuille		-10 211	-6 066
PR 7 - Autres produits d'exploitation		1186	1 194
CH 6 - Frais de personnel	22	-39 526	-35 287
CH 7 - Charges générales d'exploitation	23	-12 308	-10 466
CH 8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur		-3 806	-3 997
RESULTAT D'EXPLOITATION		-174 576	-5 643
PR8 \ CH9 Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	24	-1 652	1 702
CH 11 - Impôt sur les bénéfices		-190	-173
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		-176 418	-4 114
RESULTAT DE LA PERIODE		-176 418	-4 114

(*) Données retraitées pour le besoin de la comparabilité (voir note 19)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
PERIODE DU 01 JANVIER 2006 AU 31 DECEMBRE 2006
 (UNITE : en milliers de Dinars)

Activités d'exploitation	<u>Notes</u>	<u>31/12/2006</u>	<u>31/12/2005</u>
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		173 750	174 653
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-77 358	-84 794
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements Bancaires et financiers		968	- 1 596 ^(*)
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		78 177	-263 285
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		10 842	161 819
Titres de placement		-197 730	5 891
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-42 243	-40 936
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-27 056	25 916
Impôt sur les bénéfices		-67	-27
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		-80 717	-22 359

Activités d'investissement		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements	626	324
Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement	-1 703	-368
Acquisitions \ cessions sur immobilisations	-3 138	-4 695
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	-4 215	-4 739
Activités de financement		
Emissions d'actions	50 000	0
Emissions d'emprunts	80 000	0
Remboursement d'emprunts	-9 496	60 000
Augmentation \ diminution ressources spéciales	-1 112	2 418
Flux de trésorerie net provenant des activités de financements	119 392	62 418
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	34 460	35 320
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	79 979	44 659^(*)
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	25	79 979^(*)

(*) Données retraitées pour le besoin de la comparabilité (voir note 24).

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETEES

AU 31/12/2006

I/ REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Les états financiers annuels d'Attijari Bank arrêtés au 31 décembre 2006 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie dont particulièrement la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents.

II/ BASE DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers d'Attijari Bank sont élaborés sur la base de mesures des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes et méthodes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1/ Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leur valeur nominale augmentés des intérêts courus et non échus.

Les crédits décaissés et les comptes débiteurs gelés sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée. Toutefois, la partie non encore débloquée figure parmi les engagements hors bilan.

2/ Règles de prise en compte des agios réservés et des provisions

Conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires, les agios réservés et provisions sur prêts, comptes courants débiteurs et portefeuille d'investissement sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

3/ Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actif dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais
- l'existence de retards de paiement des intérêts du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe 3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Attijari Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

4/ Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursier, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les titres de transaction et les titres de placement figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial.

5/ Créances immobilisées, douteuses ou litigieuses

Sont inscrites sous cette rubrique les créances impayées et contentieuses ainsi que les découverts gelés après les avoirs maintenus dans leurs comptes d'origine pendant une période d'observation.

6/ Effets sortis pour recouvrement

Les effets sortis pour recouvrement sont maintenus en portefeuille jusqu'au lendemain ouvrable de leur échéance conformément aux dispositions de l'article 7 de la circulaire BCT n°93-08.

7/ Principe de non compensation

Conformément à l'article 6 de la circulaire BCT n°93-08, aucune compensation n'est opérée entre les avoirs et les dettes de personnes juridiques distinctes, les avoirs et les dettes d'une même personne juridique exprimés en monnaies différentes ou assorties de termes distincts et entre un compte à terme, un bon de caisse ou tout autre produit financier et l'avance partielle ou temporaire consentie sur ces dépôts.

Toutefois, la compensation des comptes ordinaires appartenant à une même relation n'est appliquée que pour les clients ayant demandé un arrêté unique d'intérêts.

8/ Bons de trésor et intérêts sur bons de trésor

Les comptes bons de trésor sont présentés à l'actif du bilan pour leurs soldes compensés des souscriptions de la Banque et des placements de la clientèle.

Aussi, les produits et charges résultant des souscriptions et placements sont présentés au compte de résultat pour leurs soldes nets après compensation.

9/ Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%

Le matériel informatique est amorti selon la méthode dégressive.

10/ Inter-siège

Le compte « inter-siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux.

Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « autres actifs » ou « autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

11/ Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

12/ Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale.

14/ Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêté des états financiers fait l'objet de régularisation.

15/ Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse sont servis à la clientèle à la souscription et font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes épargne sont positionnés annuellement à la clôture de l'exercice.

16/ Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2006 sont déduits du résultat.

17/ Règle de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2006 sont rajoutées au résultat.

III/ NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1/ NOTES SUR LE BILAN**1-1/ NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF**

NOTE 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2006 un solde débiteur de 128 970 KDT contre 39 470 KDT au 31 décembre 2005 soit une augmentation de 89 500 KDT.

DESIGNATION	31/12/2006	31/12/2005
Caisse Dinars	15 341	9 297
Caisse Devises	3 286	3 320
IBS	2 020	964
Banque Centrale comptes ordinaires (1)	65 142	16 343
Banque Centrale placements NOSTRO	43 284	9 282
Centres de chèques postaux et TGT	385	264
Créances rattachées	13	0
Provisions	- 501	0
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	128 970	39 470

(1) Banque centrale compte ordinaire : Le détail de cette rubrique au 31/12/2006 se présente comme suit :

N° COMPTE	LIBELLE	SOLDE ETATS FINANCIERS AU 31/12/06	SOLDE BALANCE AU 31/12/06	ECART
5412	BCT DINARS	3 583	3 583	0
5413	BCT SGMT	59 641	59 641	0
5810	BCT DEVICES	1 915	- 74 816	76 731
5802	BCT DEVICES SBF	3	3	0
	TOTAL	65 142	-11 589	76 731

Le solde du compte 5810 inscrit au niveau des états financiers est celui des comptes libellés en Euro et en Dollars des relevés BCT au 31/12/2006. L'écart entre ce solde et celui de la balance est comptabilisé dans la rubrique « Position de change » et qui est présenté dans la rubrique « Autres Passifs ».

NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse un solde de 110 573 KDT au 31 décembre 2006 contre 162 221 KDT au 31 décembre 2005 soit une diminution de 51 648 KDT.

DESIGNATION	31/12/2006	31/12/2005
Créances sur les banques résidentes	0	2 059
Créances sur banques non résidentes (1)	101 324	150 333
Créances sur les établissements financiers	8 861	9 829
Créances rattachées	388	0
Total créances sur les établissements bancaires et financiers	110 573	162 221

(1) Créances sur Banques non résidentes : Le détail de cette rubrique au 31/12/2006 se présente comme suit :

N° COMPTE	LIBELLE	SOLDE ETATS FINANCIERS AU 31/12/06	SOLDE BALANCE AU 31/12/06	ECART
5340	PRETS EN DEVICES	93 103	93 103	0
5510	CORRESPONDANTS ETRANGERS EN DEVICES	8 220	139 910	-131 690
	TOTAL	101 323	233 013	-131 690

Le solde du compte 5510 inscrit au niveau des états financiers est celui des comptes libellés en Euro et en Dollar ouverts auprès des correspondants étrangers au 31/12/2006. L'écart entre ce solde et celui de la balance est comptabilisé dans la rubrique « Position de change » et qui est présenté dans la rubrique « Autres Passifs ».

NOTE 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2006 un solde de 1 514 601 KDT contre 1 784 099 KDT au 31 décembre 2005 soit une diminution de 269 498 KDT.

Cette rubrique enregistre les provisions et les agios réservés sur crédit à la clientèle qui viennent en déduction des postes d'actifs y afférents.

Le solde des agios réservés s'élève à 68 699 KDT au 31 décembre 2006 contre 57 796 KDT au 31 décembre 2005 soit une augmentation de 10 903 KDT.

DESIGNATION	31/12/2006	31/12/2005
Comptes débiteurs		
Comptes débiteurs de la clientèle	238 311	246 800
Comptes courants affectés en billets de trésorerie	-5 300	-39 050
Agios réservés	-44 972	-46 013
Créances rattachées	9 144	9 657
Total comptes débiteurs	197 183	171 394
Autres concours à la clientèle		
Portefeuille escompte	1 059 487	1 218 369
- Crédits court terme	586 056	752 938
dont Financements en devises	71 391	98 752
dont Crédits court terme en dinars	514 665	654 186
- Crédits moyen terme	330 456	342 209
- Crédits long terme *	142 975	123 222
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	2 070	1 753
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	80 156	103 514
Impayés	127 011	91 402
- Impayés crédits court terme	52 435	37 909
- Impayés Crédits moyen et long terme	25 390	8 496
- Impayés intérêts MLT	8 573	2 938
Injonction de payer	40 613	42 060
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	162 646	209 074
Provisions pour créances douteuses (1)	-125 832	-35 348
Agios réservés **	-23 727	-11 783
Créances rattachées	5 832	4 815
Total autres concours à la clientèle	1 287 643	1 581 797
Crédits sur ressources spéciales	29 775	30 908
Total créances sur la clientèle	1 514 601	1 784 099
NB : ** Total agios réservés après dotation estimée de la période	68 699	57 796
* y compris consolidation à long terme		

(1) La variation des provisions pour créances douteuses se présente comme suit :

Provision sur les créances au 31/12/2005	-35 348
Dotations aux provisions sur créances douteuses 2006	-183 113
Reprise sur provisions 2006	2 819
Reclassement des provisions sur créances à céder en 2007	90 437
Réserves devenues disponibles en 2006	-627
Provision sur les créances au 31/12/2006	-125 832

NOTE 4 : Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse un solde de 227 926 KDT au 31 décembre 2006 contre 149 006 KDT au 31 décembre 2005 soit une augmentation de 78 920 KDT.

DESIGNATION	31/12/2006	31/12/2005
Titres de transaction	0	123 259
- Bons de trésor	0	123 259
Titres de placement	227 926	25 747
- Bons de trésor	206 967	0
- Placements SICAV	25 747	25 747
- Provisions sur placements SICAV (*)	-4 788	0
Total portefeuille titres commercial	227 926	149 006

(*) Contrairement à l'exercice 2005 où la dépréciation de l'exercice des placements SICAV a été comptabilisée en perte, la dépréciation de 2006 a été provisionnée.

NOTE 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève à 51 013 KDT au 31 décembre 2006 contre 60 042 KDT au 31 décembre 2005 soit une diminution de 9 029 KDT.

DESIGNATION	31/12/2006	31/12/2005
Titres d'investissement		
Obligations	2 956	3 086
Créances rattachées	128	0
Provisions sur obligations BATAM	-390	0
Total titres d'investissement	2 694	3 086
Titres de participations		
Titres de participations libérés	48 916	47 017
Placements SICAR	5 314	5 314
Provisions sur placements SICAR	-1 625	0
Provisions pour dépréciation titres	-14 286	-7 001
Créances rattachées	0	716
Total titres de participations	38 319	46 046
Parts dans les entreprises liées		
Provisions sur les parts des entreprises liées	- 911	0
Total portefeuille d'investissement	51 013	60 042

NOTE 6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 28 273 KDT au 31 décembre 2006 contre 28 942 KDT au 31 décembre 2005 et se détaille comme suit :

Note 6	Valeur brute au 31/12/2005	Acquisition / cession / reclassement	Valeur brute au 31/12/2006	Amort. au 31/12/2005	Dotations	Reprise	Amort. au 31/12/2006	Valeur nette au 31/12/2006
Immobilisation incorporelle	4 695	698	5 393	-3 784	544	0	-4 328	1 065
Logiciels de Base	4 695	698	5 393	-3 784	544	0	-4 328	1 065
Immobilisation corporelle	64 443	2 422	66 865	-36 413	3 282	38	-39 657	27 208
Constructions	21 768	429	22 197	-9 824	833	-1	-10 658	11 539
Terrains	1 367	0	1 367	0	0	0	0	1 367
Matériel Roulant	1 654	211	1 865	-937	279	18	-1 198	667
Matériel & Mobilier	5 086	522	5 608	-3 520	374	0	-3 894	1 714
Matériel Informatique	14 835	860	15 695	-12 137	1 157	21	-13 273	2 422
Agencement Aménagement Installation	14 240	2 712	16 952	-9 995	639	0	-10 634	6 318
Immobilisation en cours	5 493	-2 312	3 181	0	0	0	0	3 181
Total valeurs immobilisées	69 138	3 120	72 258	-40 197	3 826	38	-43 985	28 273

NOTE 7 : Autres actifs

Le poste des autres actifs accuse un solde de 108 524 KDT au 31 décembre 2006 contre 96 706 KDT au 31 décembre 2005 soit une augmentation de 11 818 KDT.

DESIGNATION	31/12/2006	31/12/2005
Portefeuille encaissement	114	153
Dépôts et cautionnements	353	345
Compensation Reçue	53	159
Compensation virement	192	2 239
Débit à régulariser et divers	1 558	24 430
Comptes d'ajustement devises Débit	10 167	1 185
Débiteurs divers	1 086	1 269
Autres comptes de régularisation	34 901	8
Acompte sur Impôts sur les Bénéfices	2 016	2 140
Crédits directs et avances au personnel	23 538	21 462
Prêts sur fonds social	12 410	11 599
Charges payées ou comptabilisées d'avance	412	770
Créances prises en charges ou garanties par l'Etat	28 729	30 947 (*)
Provisions	-7 004	0
Total autres actifs	108 524	96 706

Cette rubrique comporte les créances à céder à notre filiale Sud Recouvrement qui se détaille comme suit :

LIBELLE	SOLDE
Créances à céder brutes	100 388
Agios réservés	- 9 951
Provisions	- 90 437
TOTAL	0

(* Il est à signaler qu'un reclassement a été opéré rétrospectivement sur les postes « Portefeuille d'Investissement » (AC 5) et « Autres Actifs » (AC 7). Ce reclassement concerne les créances prises en charges ou garanties par l'Etat présentées en 2005 au niveau de la rubrique AC 5.

1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF

NOTE 8 : Banque Centrale et CCP passif

Le poste Banque Centrale et CCP passif accuse un solde de 36 016 KDT au 31 décembre 2006 contre un solde nul KDT au 31 décembre 2005.

DESIGNATION	31/12/2006	31/12/2005
Injection	36 000	0
Dettes rattachées	16	0
Total Banque Centrale et CCP passif	36 016	0

NOTE 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2006 à 80 704 KDT contre 228 947 KDT au 31 décembre 2005 soit une diminution de 148 243 KDT.

DESIGNATION	31/12/2006	31/12/2005
Banques résidentes	15 272	100 620
Banques non résidentes	59 148	118 143
Etablissements financiers	5 923	10 170
Dettes rattachées	361	14
Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	80 704	228 947

NOTE 10 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent au 31 décembre 2006 un solde de 1 730 657 KDT contre 1 716 474 KDT au 31 décembre 2005 enregistrant une augmentation de 14 183 KDT qui se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2006	31/12/2005
Dépôts à vue	486 385	527 358
Comptes d'épargne	591 203	531 212
Bons de caisse	151 235	155 233
Comptes à terme	136 316	112 021
Autres produits financiers	22 761	25 225
Certificats de dépôts	298 500	316 000
Garanties sur opérations diverses	19 528	24 005
Autres sommes dues à la clientèle	17 523	21 557
Dettes rattachées	7 206	3 864
Total dépôts et avoirs de la clientèle	1 730 657	1 716 474

NOTE 11 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31 décembre 2006 un solde de 128 909 KDT contre 140 594 KDT au 31 décembre 2005. Cette variation s'explique essentiellement par la diminution de l'emprunt matérialisé auprès de la CNSS de 10 000 KDT.

DESIGNATION	31/12/2006	31/12/2005
Emprunts matérialisés	80 000	90 000
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	4 621	5 108
Ressources spéciales	43 912	45 024
Dettes rattachées ressources spéciales	376	462
Total emprunts et ressources spéciales	128 909	140 594

NOTE 12 : Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de 93 629 KDT au 31 décembre 2006 contre 87 900 KDT au 31 décembre 2005.

DESIGNATION	31/12/2006	31/12/2005
Provisions pour risques et charges (1)	3 593	0
Créditeurs divers	7 144	7 139
Charges à payer	11 275	10 636
Agios perçus d'avance	212	0
Comptes d'ajustement devises Crédit	2 453	3 583
Compensation	2 055	6 708
Position de Change (2)	8 792	9 374
Agios exigibles s/Ressources Spéciales	723	720
Agios exigibles s/arrangement	0	5 052
Crédit à régulariser et divers	49 046	29 718
Autres comptes de régularisation	0	2 555
Exigibles après encaissement	8 336	12 415
Total autres passifs	93 629	87 900

(1) Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATION	MONTANT
Provisions sur des affaires en cours	792
Provisions sur une pénalité de retard sur lignes budgétaires	1 060
Provisions sur des comptes de la compensation non justifiés	1 741
	3 593

(2) Le solde de la rubrique «Position de change» au 31/12/2006 est de l'ordre de 8 792 KDT. Cette rubrique a enregistré les écritures de régularisation de certains comptes dont le solde comptable n'est pas correct. Il s'agit des opérations suivantes :

Solde Balance Générale	: -63 751 KDT
Différence entre solde comptable et solde retenu du compte 5510	
« Correspondants étrangers »	: 131 690 KDT
Différence entre solde comptable et solde retenu du compte 5810 « BCT DEVICES »	: -76 731 KDT
Solde présenté dans les états financiers	: -8 792 KDT

NOTE 13 : Capitaux propres

Le capital social s'élève au 31 décembre 2006 à 150 000 KDT composé de 30 000 000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2005	Affectations & autres imputations	Autres Variations	Solde fin de période au 31/12/2006
Capital souscrit	100 000		50 000 (**)	150 000
Primes liées au capital	22 200			22 200
Réserves légales	7 503			7 503
Autres réserves	3 740	-627 (*)		3 113
Fonds social	13 595	439		14 034
Ecart de réévaluation	3646			3 646
Titres assimilés à des capitaux propres	0		80 000 (***)	80 000
Résultats reportés	1	-4114		-4 113
Résultat de la période	-4114	4114		-176 418
Total	146 571	-188	130 000	99 965

(*) Il s'agit des réserves à régime fiscal devenues disponibles en 2006. Ce montant a été affecté en tant que provision pour dépréciation de créances.

(**) L'A.G.E. du 22 novembre 2006 a décidé d'augmenter le capital de la Banque de 50 000 KDT en numéraire. L'opération a été clôturée le 28 décembre 2006.

(***) L'A.G.E. du 22 novembre 2006 a décidé d'émettre un emprunt obligataire convertible en actions de 80 000 KDT. L'opération a été ouverte le 29 décembre 2006 et clôturée le 17 janvier 2007. Toutefois, le montant total de l'émission a été libéré depuis le 29 décembre 2006 par le groupe ANDALUMAGHREB.

2/ NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 14 : PASSIFS EVENTUELS

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 31 décembre 2006 un solde de 416 386 KDT contre 579 700 KDT au 31 décembre 2005.

Les crédits documentaires s'élèvent à 114 715 KDT au 31 décembre 2006 contre 142 075 KDT au 31 décembre 2005.

DESIGNATION	31/12/2006	31/12/2005
Cautions, avals et autres garanties données	301 671	437 625
Crédits documentaires	114 715	142 075
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	416 386	579 700

NOTE 15 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de 758 KDT au 31 décembre 2006 contre 1 238 KDT au 31 décembre 2005.

DESIGNATION	31/12/2006	31/12/2005
Engagements de financement donnés	72	72
Engagements sur titres	686	1 166
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	758	1 238

NOTE 16 : ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus correspondent à des garanties reçues de l'état, des banques et de la clientèle.

Ces engagements représentent un solde de 177 908 KDT au 31 décembre 2006 contre 187 968 KDT au 31 décembre 2005.

DESIGNATION	31/12/2006	31/12/2005
Engagements de financement reçus	0	0
Garanties reçues	177 908	187 968
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	177 908	187 968

3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

Le résultat de la période correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire, augmentée des produits d'exploitation non bancaire et diminuée des charges d'exploitation non bancaire, des frais généraux, des dotations aux provisions sur créances, hors bilan et passifs, des dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement, des dotations aux amortissements sur immobilisations et aux résorptions des charges reportées et diminuée ou augmentée du résultat des corrections de valeurs sur créances et hors bilan et sur portefeuille d'investissement et diminuée ou augmentée du résultat de cessions d'immobilisations et diminué de l'impôt sur les sociétés.

*** LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Le total du poste produit d'exploitation bancaire est passé de 147 939 KDT en décembre 2005 à 154 899 KDT en décembre 2006 enregistrant ainsi une augmentation de 6 960 KDT.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- . Intérêts et revenus assimilés,
- . Commissions en produits,
- . Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières,
- . Revenus du portefeuille titres d'investissement.

NOTE 17 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 119 914 KDT au 31 décembre 2006 contre 115 626 KDT au 31 décembre 2005 enregistrant ainsi une progression de 4 288 KDT.

DESIGNATION	31/12/2006	31/12/2005
Opérations avec les établissements bancaires et financiers		
Marché monétaire au jour le jour	1 221	434
Placement en devises auprès des correspondants étrangers,	994	145
Marché monétaire à terme	1 338	770
Total opérations avec les établissements bancaires et financiers	3 553	1 349
Opérations avec la clientèle		
Portefeuille effets	85 684	85 124
. Court terme	50 589	47 444
- Financement devises	4 508	2 757
- Court terme Dinar	46 080	44 688
. Moyen et long terme.	35 095	37 680
Comptes courants débiteurs.	18 130	16 609
Crédits sur ressources extérieures.	687	586
Intérêts perçus sur créances immobilisées douteuses ou litigieuses	4 322	3 305
Total opérations avec la clientèle	108 823	105 623
Marché monétaire au jour le jour (BCT)	149	1
Commission de compte.	1 621	1 733
Commission de découvert.	707	886
Commissions sur billets de trésorerie.	1 106	2 392
Avals cautions et acceptations bancaires.	3 951	3 622
Autres	4	19
Total autres intérêts et revenus assimilés	7 538	8 654
Total intérêts et revenus assimilés	119 914	115 626

NOTE 18 : Commissions en produits

Les commissions totalisent 27 260 KDT au 31 décembre 2006 contre 24 689 KDT au 31 décembre 2005 soit une augmentation de 2 571 KDT.

DESIGNATION	31/12/2006	31/12/2005
Effets, chèques et opérations diverses		
Effets à l'encaissement.	2 208	2 226
Effets escomptés.	415	444
Opérations diverses sur effets.	2	1
Opérations par chèques en Dinar ou en Dinars convertibles	2 788	2 904
Opérations de virements.	1 843	1 709
Opérations sur titres.	265	228
Règlement de succession.	63	43
Sous total	7 584	7 555
Commerce extérieur et change		
Domiciliation et modification de titres.	130	166
Remises documentaires.	1 793	2 833
Opérations de change manuel.	2 430	1 999
Opérations de change en compte.	1 442	1 617
Virement et chèques en devises.	713	460
Commissions fixes sur chèques de voyage.	19	28
Commissions perçues sur les correspondants étrangers	503	571
Sous total	7 030	7 674
Autres commissions		
Etude.	3 818	2 006
Frais de tenue de compte.	3 877	3 328
Opérations monétiques	2 529	2 682
Récupérations de frais postaux.	758	839
Autres.	1 664	605
Sous total	12 646	9 460
Total commissions	27 260	24 689

NOTE 19 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent 7 102 KDT en décembre 2006 contre 7 705 KDT au 31 décembre 2005 soit une diminution de 603 KDT.

DESIGNATION	31/12/2006	31/12/2005
Gain net sur titres de transaction		
Bon de Trésor	0	7 491
Total gain net sur titres de transaction	0	7 491
Gain net sur titres de placement		
Titres de placements.	0	652
Bon de Trésor	8 334	0
Provisions sur titres SICAV	-4 788	0
Moins value sur titres SICAV	0	-5 891
Total gain net sur titres de placement	3 546	- 5 239
Gain net sur opérations de change	3 556	5 253
Total gain net sur opérations de change	3 556	5 253
Total gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	7 102	7 705
Revenu du Portefeuille Titres d'Investissement	622	119

*** LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Le total du poste charges d'exploitation bancaire est passé de 76 952 KDT en décembre 2005 à 73 418 KDT en décembre 2006 enregistrant ainsi une progression de 3 534 KDT.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- . Intérêts encourus et charges assimilées,
- . Commissions encourues,
- . Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières.

NOTE 20 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent au 31 décembre 2006 un solde de 73 418 KDT contre 71 061 KDT au 31 décembre 2005 soit une augmentation de 2 357 KDT.

DESIGNATION	31/12/2006	31/12/2005
Opérations avec les établissements bancaires et financiers		
Interbancaire.	1 929	3 126
Emprunt en devises auprès des correspondants.	287	205
Autres.	877	240
Sous total	3 093	3 571
Opérations avec la clientèle		
Dépôts à vue	8 123	9 676
Comptes d'épargne.	19 626	17 824
Bons de caisse	7 221	7 089
Comptes à terme	5 438	5 347
Placements en Dinars convertibles	1 739	1 427
Intérêt sur placements à terme de la clientèle	855	570
Certificats de dépôts	20 296	17 055
Sous total	63 298	58 988
Emprunts et ressources spéciales		
Charge sur emprunts extérieurs.	834	1 313
Charge sur emprunts obligataires.	5 609	5 878
Sous total	6 443	7 191
Autres intérêts et charges		
Appel d'offres	137	788
Pension BTA	64	16
Injection	41	150
Autres.	342	357
Sous total	584	1 311
Total intérêts encourus et charges assimilées	73 418	71 061

Note 21 : Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2006 à 191 392 KDT, il s'analyse ainsi :

- Dotation aux provisions sur créances douteuses	183 113
- Reprise sur provisions sur créances douteuses	- 2 818
- Dotations aux provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	11 097
Total	191 392

NOTE 22 : Frais de personnel

Les frais du personnel s'élèvent à 39 526 KDT au 31 décembre 2006 contre 35 287 KDT au 31 décembre 2005 enregistrant ainsi une progression de 4 239 KDT.

DESIGNATION	31/12/2006	31/12/2005
Rémunération du personnel titulaire		
Salaire de base (dont 13ème mois et prime de rendement).	22 389	21 478
Heures supplémentaires.	107	131
Indemnité de représentation.	1 496	1 729
Indemnité de transport.	2 190	1 944
Indemnité de fonction.	559	462
Prime de technicité.	132	135
Allocation salaire unique & allocation familiale.	382	344
Autres indemnités servies	3 118	685
Total rémunération du personnel titulaire	30 373	26 908
Charges sociales		
CNSS-CAVIS.	5 173	4 610
Assurances groupes.	1 518	1 509
Total charges sociales	6 691	6 119
Taxes de formation professionnelle & Foprolos	569	288
Frais du service médical	37	51
Frais de formation bancaire.	628	800
Autres	1 228	1 121
<i>dont subvention. amicale</i>	898	950
Total autres charges liées au personnel	2 462	2 260
Total frais de personnel	39 526	35 287

NOTE 23 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation totalisent un solde de 12 308 KDT au 31 décembre 2006 contre 10 466 KDT au 31 décembre 2005 soit une augmentation de 1 842 KDT.

DESIGNATION	31/12/2006	31/12/2005
Frais d'exploitation non bancaire (impôts et taxes...)	98	119
Autres charges générales d'exploitation		
<u>Travaux fournitures et services extérieurs</u>	<u>4 320</u>	<u>4 056</u>
Loyers.	1 407	1 481
Entretien et réparations (confiés au tiers).	846	890
Travaux et façons exécutées par tiers.	4	5
Fournitures faites à l'entreprise (électricité, eau & gaz)	519	344
Prime d'assurances.	424	440
Rémunérations d'intermédiaires & honoraires.	1 120	896
<u>Transport et déplacement (frais de voiture D.Pers.)</u>	<u>686</u>	<u>597</u>
<u>Frais divers de gestion</u>	<u>7 208</u>	<u>5 694</u>
Annonces et insertions publicitaires.	1 664	785
Fournitures de bureau.	1 114	1 249
Documentation centrale.	70	76
Affranchissements téléphone & télex & télégramme	2 247	2 413
<i>Frais de téléphone</i>	<i>790</i>	<i>795</i>
<i>Lignes spécialisées</i>	<i>336</i>	<i>283</i>
<i>Web télégrammes</i>	<i>207</i>	<i>242</i>
<i>Frais SIBTEL</i>	<i>306</i>	<i>388</i>
<i>Frais de communications internationales</i>	<i>136</i>	<i>226</i>
<i>Frais postaux</i>	<i>472</i>	<i>479</i>
Frais d'actes et contentieux.	23	16
Frais du conseil et d'assemblée.	100	47
Participation au budget de l'APB.	55	106
Dons et cotisations.	190	195
Missions réceptions.	565	206
Autres	1 197	601
Total autres charges générale d exploitation	12 210	10 347
Total charges générales d'exploitation	12 308	10 466

Note 24 : Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2006 à – 1 652 MDT, et se détaille comme suit :

- Pertes exceptionnelles et sur exercices antérieurs (a)	- 2 025
- Profits sur exercices antérieurs	373

(a) Ce solde est détaillé comme suit :

Perte sur projet abandonné (Global Banking)	- 688
Abandon de créances	- 1 323
Pertes exceptionnelles	- 14
Total	-2 025

4/ NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**NOTE 25 :**

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements des liquidités de la Banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Ainsi, les liquidités et équivalents de liquidités sont composés principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la BCT et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction.

Ainsi, la trésorerie de la Banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 79 979 KDT au 31 décembre 2005 à 114 439 KDT au 31 décembre 2006 enregistrant une augmentation de 34 460 KDT.

Cette augmentation provient des flux de trésorerie positifs des activités de financement à hauteur de 119 392 KDT et d'un flux négatif des activités d'exploitation de 80 717 KDT et d'un flux négatif d'investissement de 4 215 KDT.

Par ailleurs, il est à signaler qu'un retraitement rétrospectif a été opéré sur les liquidités de 2005 et qui concerne les créances sur les établissements bancaires et financiers dont l'échéance est inférieure à 3 mois.

L'examen et l'analyse de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

1/ Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation :

Ainsi qu'il ressort du bilan et de l'état de résultat, les variations enregistrées au niveau des principaux postes ci-dessous indiqués expliquent le sens négatif de ce flux.

Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation nette de 10 842 KDT entre décembre 2005 et décembre 2006.

Les crédits à la clientèle ont au contraire enregistré une variation négative nette de 78 177 KDT.

Les décaissements nets effectués pour le compte aussi bien du personnel que des créanciers divers s'élèvent pour la période séparant le 31 décembre 2005 et le 31 décembre 2006 à 42 243 KDT.

L'excédent des produits encaissés par rapport aux charges décaissées au titre de la même période s'élève à 96 392 KDT.

Néanmoins, la variation négative à hauteur de 197 730 KDT provenant des placements en BTA à échéances lointaines a compensé les flux de trésorerie positifs ci-dessus mentionnés.

2/ Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement :

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles d'une part, et celles du portefeuille d'investissement d'autre part, sont à l'origine du flux de trésorerie négatif de 4 215 KDT.

3/ Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement :

Ce flux de trésorerie positif net de 119 392 KDT provient principalement de l'augmentation du capital de 50 000 KDT et de l'emprunt obligataire convertible en actions de 80 000 KDT compensés partiellement par le remboursement d'emprunts.

4/ Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique est essentiellement composée par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du Centre des Chèques Postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent à 114 439 KDT proviennent essentiellement des postes suivants :

Liquidité et équivalent de liquidité actif	230 781
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT (AC 1)	129 458
Liquidité et équivalent de liquidité sur les banques (AC 2)	101 323
Liquidité et équivalent de liquidité passif	116 343
Banque Centrale et CCP (PA 1)	36 000
Liquidité et équivalent de liquidité sur les banques (PA 2)	74 420
Liquidité et équivalent de liquidité sur les établissements financiers (PA 2)	5 923
Liquidité et équivalent de liquidité	114 438

Note 26 : Note sur les transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées ayant des effets sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006 se présentent comme suit :

- **Opérations avec le consortium « Andalumaghreb »**

Dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire convertible en actions de 80 MDT décidé par l'AGE du 22 novembre 2006 et dont la période de souscription a été ouverte le 29 décembre 2006, le consortium « Andalumaghreb » a versé la totalité du montant de l'émission depuis le 29 décembre 2006 et a déclaré son engagement de garantir la réussite totale de l'émission en souscrivant au lieu et place des éventuels actionnaires n'ayant pas exercé leurs droits. L'opération a été clôturée le 17 janvier 2007. Le montant encaissé auprès du consortium est présenté parmi les capitaux propres.

- **Opérations avec Attijariwafa Bank**

L'encours des opérations de trésorerie réalisées avec la société Attijariwafa Bank au 31 décembre 2006 se détaille comme suit :

Nature opération	Devise	Date Val.	Date Ech	Capital	Taux	C/V EN TND
Swap Emprunt	USD	17/08/2006	17/01/2007	20 000 000,00	2,09	26 001 000,000
Swap Prêt	EUR	17/08/2006	17/01/2007	15 717 092,34	0,07	26 910 805,505
Emprunt	EUR	17/08/2006	17/01/2007	15 717 092,34	3,46	26 910 805,505
Prêt	EUR	19/07/2006	19/01/2007	1 000 000,00	3,24	1 712 200,000

- **Opérations avec Sud Recouvrement (détenue à hauteur de 99,93 % par Attijari Bank)**

- o Attijari Bank a conclu en 2006 avec Sud Recouvrement un contrat de cession portant sur un lot de 1483 dossiers dont le nominal est de 32 437 KDT. Ces engagements sont couverts en totalité par des agios réservés et des provisions. Le prix de cession global prévu par le contrat s'élève à 100 KDT. Ce montant n'a pas été comptabilisé.
- o L'encours au 31 décembre 2006 des crédits contractés par la Sud recouvrement auprès d'Attijari Bank s'élève à 5 376 KDT
- o Attijari Bank affecte au profit de Sud Recouvrement son personnel salarié. Les salaires correspondants sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2006 s'élève à 235 KDT.
- o Au cours de l'année 2006, Attijari Bank a procédé à une opération d'échange avec la Sud Recouvrement d'une partie de son local sis à l'Avenue Paris contre le siège de cette dernière. Aucun contrat n'a été signé entre les deux parties et aucun loyer n'a été facturé.

- **Opérations avec Sud SICAR (détenue à hauteur de 67,23 % par Attijari Bank)**

- o En vertu de la convention de gestion de fonds à capital risque, Sud SICAR assure pour le compte d'Attijari Bank la gestion des fonds déposés auprès d'elle. L'encours au 31 décembre 2006 du fonds géré s'élève à 5 313 KDT. Une provision de 1 624 KDT a été constituée en couverture du risque de dépréciation sur ce fonds.

En rémunération de sa gestion, la Sud SICAR perçoit une rémunération annuelle de 1% de l'ensemble des fonds de la banque. La charge comptabilisée en 2006 au titre de cette prestation s'élève à 63 KDT.

- o Attijari Bank affecte au profit de Sud SICAR son personnel salarié. Les salaires correspondants sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2006 s'élève à 192 KDT.

- **Opérations avec Sud Invest (détenue à hauteur de 97,92% par Attijari Bank)**

- o Le conseil d'administration de la banque du 15 Janvier 2004, a approuvé une solution de sauvetage de la société Sud Invest et qui consiste à :
 - Abandonner les intérêts 2003 sur compte débiteur soit près de 0,6 MDT ;
 - Convertir l'encours du solde débiteur (10 MDT) en compte courant associé non rémunéré ;
 - Amortir progressivement le compte courant au fur et à mesure de la liquidation du portefeuille SICAV.

Au 31 décembre 2006, le solde du compte courant associé s'élève à 10 000 KDT.

- o Une convention a été signée le 29 décembre 2006 entre Attijari Bank et Sud Invest prévoyant la conversion d'une partie du compte courant associé à des titres participatifs et ce à hauteur de 3 500 KDT. Ces titres participatifs porteront à Attijari Bank une rémunération fixe et variable :

- rémunération fixe : 1% l'an et TMM+1% après la reconstitution des fonds propres de Sud Invest selon les normes applicables aux intermédiaires en bourse
- rémunération variable : 10% de la partie des bénéfices supérieurs à 250 KDT
- o Dans le cadre de l'opération de recapitalisation de la banque et en vertu d'un protocole d'accord signé entre Attijari Bank et Sud Invest, cette dernière a perçu les commissions suivantes :
 - Commission d'émission et d'élaboration des prospectus et notes opération : 30 KDT
 - Commission de placement : 65 KDT
 - Commission de gestion de l'emprunt obligataire convertible en actions : 15 KDT

- **Opérations avec les SICAV**

Attijari Bank assure les fonctions de dépositaire pour le compte de Sud Valeurs Sicav, Sicav Placement et Sud Obligataire Sicav. En rémunération de ces prestations, la banque perçoit des commissions de dépôt. Le montant total facturé au titre des commissions de dépositaire pour l'exercice 2006 s'élève à 266 KDT

- **Opérations avec GTI (détenue à hauteur de 30 % par Attijari Bank)**

En vertu d'une convention cadre conclue entre la Banque et la GTI, cette dernière assure des prestations d'assistance informatiques. Le montant facturé à ce titre pour l'exercice 2006 s'élève à 652 KDT.

- **Opérations avec Général Leasing (détenue à hauteur de 34,59 % par Attijari Bank)**

L'encours au 31 décembre 2006 des crédits contractés par Général Leasing auprès d'Attijari Bank s'élève à 6 582 KDT

- **Opérations avec les administrateurs**

L'encours total au 31/12/2006 des engagements des groupes d'affaires des administrateurs Mrs : Mohamed Driss, Mohamed Ali Mabrouk et Mzoughi M'Zabi s'élève à 64 710 KDT.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Etats financiers- exercice clos le 31-12-2006

Messieurs les actionnaires d'Attijari Bank,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers d'Attijari Bank arrêtés au 31 décembre 2006, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers d'Attijari Bank arrêtés au 31 décembre 2006. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la Banque. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

1- Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation du portefeuille créances comptabilisées par la banque au titre de l'exercice clos au 31/12/2006 s'élèvent à 180 294 KDT portant ainsi le montant cumulé des provisions comptabilisées au titre des créances à cette date à 216 269 KDT. En dépit de l'effort considérable fourni par la banque en 2006 pour couvrir ses risques, nous estimons que l'enveloppe des provisions ainsi constituée reste insuffisante pour couvrir les risques avérés au 31/12/2006, notamment du fait que certaines garanties hypothécaires ont été retenues sans pour autant être expertisées et que certaines relations ont été maintenues parmi les actifs performants en anticipation de régularisations postérieures de leurs situations, que les évènements futurs peuvent ne pas confirmer.

2- Les soldes des comptes BCT devises (poste AC1), correspondants étrangers (poste AC2) ont été retenus sur la base des soldes des relevés des comptes libellés en Euro et en Dollar. Les différences par rapport aux soldes de la balance ont été imputées aux comptes des positions de change et de contre valeurs des positions de change. Ces derniers ne coïncident pas aux soldes tenus par la salle des marchés. De même, et en raison de l'inadéquation des traitements et des procédures employées, il n'existe pas d'assurance quant à la validité des soldes portés dans l'état des engagements hors bilan au titre des crédits documentaires, avals et cautions.

3- La rubrique AC7 « Autres actifs » et PA5 « Autres passifs » comportent des suspens anciens et des comptes injustifiés pour lesquels la banque a entamé au cours de 2006 un travail de justification et d'apurement et a doté en conséquence des provisions de l'ordre de 10 MDT. Considérant que ces travaux ne sont pas achevés, il n'existe pas d'assurance quant au caractère approprié de la provision ainsi constituée.

4- Les capitaux propres de la banque incluent un montant de 80 MDT relatif à l'émission d'un emprunt obligataire convertible en actions. Le montant de 80 MDT avait été consigné par l'actionnaire de référence entre les mains de la banque avant la date de clôture de l'exercice 2006 avec une prise ferme de la totalité de cet emprunt. La clôture effective des souscriptions n'a eu lieu que le 17 janvier 2007, étant précisé que cet emprunt a été intégralement souscrit.

Sous réserve de l'incertitude résultant de l'effet de ce qui est indiqué dans les paragraphes 1, 2 et 3 ci-dessus et de l'impact du point 4, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière d'Attijari Bank ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2006, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre examen a mis en évidence l'existence d'insuffisances significatives se traduisant par une incertitude sur la fiabilité de certains comptes d'actifs et de passifs, telle que remontée ci-avant au niveau de l'opinion sur les états financiers (point 1, 2 et 3).

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 portant sur la tenue des comptes de valeurs mobilières, la banque procède actuellement au suivi de la liste des actionnaires sur la base de l'état communiqué périodiquement par la STICODEVAM. Par ailleurs, la banque n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.

Tunis, le 09 Mai 2007

FMBZ KPMG TUNISIE
Moncef Boussanouga Zammouri

AMC Ernst & Young
Noureddine Hajji

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Etats financiers- exercice clos le 31-12-2006

Messieurs les actionnaires de Attijari Bank,

- I. En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits telle que modifiées par la loi n°2006-19 et des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-après sur les conventions conclues et opérations réalisées suivantes au cours de l'exercice 2006 :
- Attijari Bank a conclu en 2006 avec Sud Recouvrement dans laquelle elle détient 99,93 % du capital, un contrat de cession portant sur un lot de créances de 1 483 dossiers dont le nominal est de 32 437 KDT. Ces engagements sont couverts en totalité par des agios réservés et des provisions. Le prix de cession global prévu par le contrat s'élève à 100 KDT. La banque a enregistré l'opération de cession en considérant qu'elle a été effectuée à titre gratuit et aucun encaissement n'a eu lieu en contre partie des créances cédées.
 - Une convention a été signée le 29 décembre 2006 entre Attijari Bank et SUD INVEST (société détenue à hauteur de 97,92% par Attijari Bank) prévoyant la conversion d'une partie du compte courant associé à des titres participatifs et ce à hauteur de 3 500 KDT. Ces titres participatifs porteront à Attijari Bank les rémunérations suivantes :
 - une rémunération fixe : 1% l'an et TMM+1% à partir de la reconstitution des fonds propres de SUD INVEST selon les normes applicables aux intermédiaires en bourse ;
 - une rémunération variable : 10% de la partie des bénéfices supérieurs à 250 KDT. Cette convention prend effet à partir du 01/01/2007.
 - Au cours de l'année 2006, Attijari Bank a procédé à une opération d'échange avec la Sud Recouvrement (détenue à hauteur de 99,93% par Attijari Bank) d'une partie de son local sis à l'Avenue Paris contre le siège de cette dernière. Aucun contrat n'a été signé entre les deux parties et aucun loyer n'a été facturé.
- II. Par ailleurs, l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2006 :
- En vertu d'une convention de gestion de fonds à capital risque signée avec la société SUD-SICAR (détenue à hauteur de 67,23%), cette dernière perçoit annuellement, au titre de sa gestion des fonds, une rémunération annuelle de 1% payée sur l'ensemble des fonds gérés. Cette commission s'établit à 63 KDT au titre de l'exercice 2006. Le montant net des provisions du fonds géré s'établit au 31/12/2006 à 3 689 KDT.
 - Attijari Bank assure les fonctions de dépositaire pour le compte de Sud Valeurs Sicav, Sicav Placement et Sud Obligataire Sicav. En rémunération de ces prestations, la banque perçoit des commissions de dépôt. Le montant total facturé au titre des commissions de dépositaire pour l'exercice 2006 s'élève à 266 KDT.
 - En vertu d'une convention cadre conclue entre la banque et la GTI (détenue à hauteur de 30% par Attijari Bank), cette dernière assure des prestations d'assistance informatique. Le montant facturé à ce titre pour l'exercice 2006 s'élève à 652 KDT.
 - Le Conseil d'Administration de la banque du 15 Janvier 2004, a autorisé une solution de sauvetage de la société SUD INVEST et qui consiste à :
 - abandonner les intérêts 2003 sur compte débiteur soit près de 0,6 MDT ;
 - convertir l'encours du solde débiteur (10 MDT) en compte courant associé non rémunéré ;
 - amortir progressivement le compte courant au fur et à mesure de la liquidation du portefeuille SICAV.
- Au 31 décembre 2006, l'encours du compte courant associé s'élève à 10 000 KDT.
- Attijari Bank affecte au profit de Sud Recouvrement (détenue à hauteur de 99,93% par Attijari Bank) et Sud SICAR (détenue à hauteur de 67,23%) son personnel salarié. Les décisions de détachement prévoient que les montants facturés par la banque correspondent aux salaires payés. Les montants facturés au titre de l'exercice 2006 se détaillent comme suit :
 - Sud Recouvrement : 235 KDT.
 - Sud SICAR : 192 KDT.

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 09 Mai 2007

FMBZ KPMG TUNISIE
Moncef Boussanouga Zammouri

AMC Ernst & Young
Noureddine Hajji